

Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, sur la politique en faveur de l'emploi à La Réunion, à Saint- Joseph le 21 août 2014.

Monsieur le maire,

Cher Patrick LEBRETON,

Je vous remercie de m'accueillir dans votre commune. J'y étais venu en 2012, dans une autre configuration, avec une autre responsabilité. J'avais reçu un accueil exceptionnel. Je ne sais pas ce que sera celui d'aujourd'hui, mais je me souviens de cette ferveur qui m'avait accompagné tout au long de mon déplacement ici.

Je tenais à commencer mon voyage à La Réunion sur ce thème. Je salue tous les parlementaires qui sont présents, les élus les plus importants pour la région, pour le département Parce que il s'agit de la mobilisation de tous, pour la cause la plus essentielle : l'emploi.

La Réunion, je la connais bien. Elle a des atouts considérables, nous aurons à les faire apparaître tout au long de cette journée. Elle a aussi une vitalité démographique qui est à la fois une chance les ministres le savent bien et en même temps une responsabilité. La Réunion comptera 1 million d'habitants à l'horizon 2030, avec une population de moins de 25 ans qui représentera à peu près 35 %. Si nous ne préparons pas suffisamment les choses aujourd'hui, non seulement nous ne réglons pas les problèmes immédiats, mais nous créons, pour l'avenir, un certain nombre de sujets de graves crises possibles.

Je félicite aujourd'hui les enseignants et tous les formateurs. Nous ne pouvons pas préparer une jeunesse à des emplois si ensuite l'économie, l'administration, le système de mutation ne permettent pas à cette jeunesse de s'occuper. Il y aurait là une espérance créée et une frustration immense produite, avec toutes les conséquences que l'on peut imaginer.

Je remercie Patrick LEBRETON pour le travail qu'il a mené pour la régionalisation de l'emploi, ici, à La Réunion. Je reviendrai sur ses conclusions. Ce n'était pas un thème facile car, comme il l'a lui-même exposé, cela peut paraître comme une volonté de capter les emplois au nom de la spécificité locale On voit bien quelles pourraient être les dérives de ce discours : aux Réunionnais des emplois, et aux autres la sortie ! Nul républicain ne peut admettre ce raisonnement.

Prenons les choses par l'approche de Patrick LEBRETON, faisons en sorte que les emplois où les Réunionnais ont des qualifications, ont reçu des formations et ont des compétences puissent être proposés. Faisons en sorte que les Réunionnais puissent accéder, tout simplement avec des chances sérieuses, à ces emplois. Alors nous pouvons atteindre l'objectif dans le respect des lois de la République.

Je viens ici, à La Réunion, parce que c'est la région et le département de France qui connaît le plus de chômage par rapport à sa population. 29 % de taux de chômage près de 60 % de taux de chômage pour les jeunes ! Avec des chiffres aussi rudes, c'est une véritable exigence pour les pouvoirs publics de mettre en place des politiques à la fois nationales et spécifiques.

Nous avons donc sur les « emplois d'avenir » fait en sorte que La Réunion puisse être un territoire prioritaire. Je rappelle que la moitié des « emplois d'avenir » d'Outre-mer sont à La Réunion. L'Outre-mer et c'est bien qu'il en soit ainsi ce sont des territoires qui accueillent beaucoup de jeunes en « emplois d'avenir ».

Mais il y a un blocage, ici, à La Réunion. Si les besoins sont nombreux pour les collectivités et les associations, si les jeunes sont en abondance pour occuper ces « emplois d'avenir », l'obstacle financier demeure. Un « emploi d'avenir » ici, le rappelle, est financé à 75 % par l'Etat. Les

financier demeure. Un « emploi d'avenir », je le rappelle, est financé à 75 % par l'Etat. Les collectivités sont appelées à prendre en charge le reste. Certaines le font commune, département, région - mais cela peut apparaître encore trop pour des collectivités qui font face à de nombreuses difficultés financières. Je pense aussi aux associations. La Réunion a une vitalité, de ce point de vue-là, tout à fait remarquable. Pour ces associations, mettre 25 % de la rémunération sur un an, deux ans, trois ans de contrat, c'est une charge.

Sous la pression amicale des élus que je salue pour leur détermination et les éclairages qu'ils ont apportés au gouvernement sur des situations qui ne sont pas satisfaisantes (puisqu'il y aurait encore davantage d'emplois possibles si nous faisons en sorte d'améliorer la prise en charge), j'ai donc décidé que nous pourrions abaisser le niveau de participation des collectivités de 25 % à 10 %, de manière à ce qu'il puisse y avoir une mobilisation de toutes les collectivités, de toutes les associations.

Est-ce que cela va coûter plus cher à l'Etat ? C'est possible, mais ce n'est même pas sûr. Parce que le pire, c'était qu'on n'arrivait pas à placer tous les « emplois d'avenir », ce qui pouvait apparaître comme un paradoxe. Il y a des besoins, il y a des collectivités, il y a des jeunes... Mais en raison de ce blocage financier, toutes les dotations qui étaient prévues auprès du préfet de La Réunion n'étaient pas nécessairement toutes consommées.

Deuxième action, le pacte de responsabilité et de solidarité, qui est une mesure nationale, comme les « emplois d'avenir ». Je ne veux pas qu'il n'y ait que des mesures spécifiques à l'Outre-mer. Je veux des mesures générales pour le pays, avec une spécificité pour l'Outre-mer. Les « emplois d'avenir », ce n'est pas le même taux de prise en charge. Le pacte de responsabilité, c'est le CICE.

Le CICE, cela vaut pour tout le monde et les entreprises peuvent y accéder de la même manière, avec les mêmes règles. Pour le CICE, c'est la masse salariale : si les entreprises ont embauché, il est légitime qu'elles puissent avoir un retour par l'attribution de crédit d'impôt. Si elles ont augmenté leur masse salariale, pareil. Le pacte de responsabilité et de solidarité a vocation à s'appliquer à toutes les entreprises de La Réunion et de l'Outre-mer. Mais, j'en ferai l'annonce cet après-midi, je considère que nous pouvons faire davantage d'allègement de cotisation et d'allègement d'impôt pour l'Outre-mer, en dehors même de ce que nous faisons par la défiscalisation. Le CICE doit être plus efficace encore, c'est-à-dire avec un taux plus élevé encore à La Réunion comme Outre-mer pour que nous puissions avoir les fruits forts, puissants, en termes de création d'emplois dans le secteur privé.

Depuis deux ans, j'ai également voulu qu'il y ait une priorité à l'éducation et à la formation. Nous avons mis plus de moyens Outre-mer et à La Réunion qu'ailleurs. Pas en blessant le pacte républicain, tout simplement parce qu'il y a, je l'évoquais, une démographie qui est différente dans l'Outre-mer et dans l'Hexagone. Il est donc légitime, concevable, que nous mettions plus de crédits, plus d'enseignants dans les établissements scolaires et universitaires de l'Outre-mer. Cela ne règle pas tous les sujets. Je suis ici à la veille de la rentrée scolaire. Si j'étais venu le lendemain, j' imagine qu'il y aurait eu toujours des problèmes de classes surchargées, de suppressions de postes ici ou là. Mais je crois que nous avons préparé, je remercie ici le recteur, de belle manière la rentrée scolaire. Pourtant, malgré ces dispositifs, malgré les améliorations que je viens d'apporter, nous sommes devant une difficulté. C'est celle qui a été exposé tout au long de la matinée par une étudiante brillante 19,26, je ne comprends pas pourquoi Sciences Po ne l'a pas prise directement mais enfin ce n'est pas mon domaine de responsabilités un policier qui travaille et qui assure notre sécurité, et une cheffe d'entreprise potentielle et maintenant réelle. Nous avons là une illustration de ce que nous devons faire. Alors comment ? Partons de cette nécessité que les emplois disponibles ici puissent être proposés aux Réunionnais, dès lors qu'ils en ont les compétences. Ce ne serait pas rendre service à La Réunion que d'avoir des systèmes dérogatoires, où ce ne seraient pas les meilleurs qui puissent avoir les postes, aussi bien dans le secteur public que dans le secteur privé. Tout doit servir au redressement de l'économie réunionnaise.

Première décision, qui je pense était attendue et qui fait suite au rapport de Patrick LEBRETON, c'est l'information. Paradoxalement, là-aussi, l'information ne circule pas. Les Réunionnais ne

sont pas toujours les mieux informés des emplois qui leur sont proposés. Nous devons tout faire pour qu'il puisse y avoir là-dessus une révolution, c'est-à-dire que la circulation d'informations sur les embauches prévisibles puisse se faire. Pôle Emploi, le directeur s'est exprimé, y travaille. Le conseil régional y a apporté sa propre contribution.

Deuxièmement, il y a tout ce qui est la préparation des concours. Parce que vous devez non seulement, jeunes réunionnais, préparer les concours de catégorie B et C, mais également préparer les meilleurs concours de la fonction publique. Sinon quel est le risque ? C'est le risque que ceux qui sont entrés dans la fonction publique plafonnent et que les emplois de direction ne leur soient jamais proposés, sauf à vouloir accepter de partir vers l'Hexagone, sans être sûr de pouvoir un jour revenir. L'enjeu, c'est de permettre à plus de Réunionnais de suivre les filières de préparation aux concours pour ensuite pouvoir atteindre les niveaux les plus élevés de l'administration de toutes les administrations, car il y a beaucoup d'écoles de l'administration. D'où deux idées qui sont apparues et qui vont être maintenant traduites. La première, par rapport à Sciences Po, c'est de favoriser les passerelles et les liens entre deux lycées de plus et Sciences Po, de manière à ce qu'il y ait cette mobilité. Et puis il y a cette création d'une classe préparatoire aux concours administratifs. C'est une originalité : avoir une classe préparatoire qui puisse avoir vocation à préparer les candidats à tous les grands concours administratifs. Je pense que cela n'existe nulle part ailleurs. Ce sera donc une expérience et j'espère un modèle. C'est une source d'économies pour les candidats mais aussi pour l'administration. Cela permettra aussi d'obliger les administrations, et ce n'est pas forcément un mal, à se coordonner pour préparer leurs propres concours. En faisant une réforme à La Réunion, nous faisons une réforme de l'Etat. Ensuite, nous avons la fonction publique territoriale. C'est important que le directeur du CNRPT soit là car beaucoup des emplois, avec la décentralisation, ne sont plus des emplois relevant de l'Etat. Je rappelle qu'ici à La Réunion la réforme territoriale n'a pas attendu : elle a été faite depuis longtemps, il y a peu de communes, il y a un département et une région qui travaillent ensemble sur le même territoire. Il y a une exigence de grande qualification pour les emplois dans les collectivités. Là aussi, ces concours doivent être préparés, ces formations doivent être dispensées pour que de plus en plus de Réunionnais puissent occuper ces fonctions régionales. Là aussi, je sais que la région s'est également investie.

Sur la question des mutations, illustrée par la police. Je pense qu'il n'est jamais mauvais qu'un jeune fonctionnaire puisse avoir une expérience en métropole. Je crois que ce serait une erreur d'imaginer une carrière de fonctionnaire de police qui se ferait, toute la vie durant, sur le même territoire, et vous ne l'avez pas demandé. En revanche, ce qui n'est pas possible, c'est d'imaginer qu'un fonctionnaire réunionnais, quand il se sent bien sur son territoire, étant affecté en métropole, puisse passer toute sa carrière en métropole, ou ne revenir à La Réunion qu'à un âge où il n'est pas nécessairement sur les tâches les plus exigeantes du métier

Vous avez formulé des revendications qui m'ont paru légitimes. Il y a eu une circulaire qui a été élaborée je ne sais pour quelle raison, et je ne veux pas revenir là-dessus par le ministre de l'Intérieur du temps de Jacques Chirac Président de la République. Chacun le reconnaîtra... Elle a compliqué les choses et elle est apparue aujourd'hui comme un facteur de blocage. J'en ai discuté avant de venir avec le ministre de l'Intérieur concerné. Il m'a effectivement confirmé ce qu'a rapporté le préfet.

D'une part, ici à La Réunion, le directeur des services de sécurité publique est un Réunionnais. Je crois que c'est un signe de confiance à l'égard de ce fonctionnaire ainsi qu'un signe de confiance à l'égard de La Réunion. Il y a eu aussi des progrès dans le nombre de Réunionnais les chiffres ont été rappelés qui ont pu revenir, ici à La Réunion, comme policiers. Mais on ne peut pas le faire simplement sous pression. Je ne crois pas que ce soit un bon système. Des parlementaires, des élus, des maires, viendraient frapper à la porte en disant « j'en veux un peu plus ! » ? Non. Nous aurons donc à modifier la circulaire et à trouver d'autres critères.

Patrick LEBRETON a réfléchi aux critères qui pourraient être les meilleurs et pas simplement pour la police, cela vaut pour d'autres administrations. Un critère est déjà utilisé à l'Education Nationale, par exemple. Ce critère-là me paraît être pertinent, c'est celui du centre des intérêts

matériels et moraux. Il évite tout malentendu, toute généalogie, toute recherche des origines tout simplement là où, cela vaut d'ailleurs partout sur le territoire français, on a le centre de ses intérêts familiaux, personnels, économiques. Vous avez évoqué la situation des conjoints et elle mérite également d'être citée. C'est ce critère-là qui rentrera en ligne de compte pour les mutations.

Enfin, il y a tout ce qui relève du secteur privé. Là, notre action est forcément plus limitée. Là, nous ne sommes que dans la persuasion, dans la conviction. L'économie réunionnaise est une économie dynamique qui s'est engagée dans des filières de haute performance : filière agricole, filière environnementale, filière énergétique, filière portuaire, filière technologique... Il y a une mutation considérable des emplois dans l'île de La Réunion. Elle exige d'ailleurs qu'il y ait des formations qui soient adaptées. A quoi servirait-il de développer La Réunion, d'avoir le maintien de la filière canne avec un haut niveau de valeur ajoutée ou de développer une filière portuaire ou d'avoir des entreprises sur le numérique, s'il n'y a pas les formations qui y correspondent et donc les Réunionnais capables de remplir, de pourvoir ces emplois ?

Je soutiens donc complètement, au nom de l'Etat, la mise en place d'une structure spécialisée dans l'accompagnement des jeunes diplômés et des cadres. Je demande à Pôle Emploi de poursuivre son action en ce sens et d'avoir les moyens qui permettront vraiment d'assurer ce suivi. Je suis favorable à ce qu'il y ait, avec les chefs d'entreprise, une charte de l'emploi local pour que le même réflexe, les mêmes procédures, les mêmes engagements puissent être pris par les entreprises.

Vous savez qu'en ce moment on applique le pacte de responsabilité et qu'il y a des engagements qui sont faits côté patronal. Il faut les rappeler car parfois ils peuvent être oubliés alors je le fais ici à La Réunion : un pacte, cela veut dire que chacun vient avec ses engagements et en même temps ses contreparties. L'Etat a mis pour le développement de l'économie française, pour l'amélioration de la compétitivité, quarante milliards d'euros sur trois ans. C'est beaucoup, mais c'est nécessaire si on veut qu'il y ait une plus forte création d'emplois, un investissement qui soit plus stimulé encore et une croissance plus élevée. Les salariés, les syndicats de salariés qui ont le fait le choix du pacte de responsabilité, ont demandé qu'il y ait des contreparties en termes d'embauche des jeunes, d'emploi des seniors, de qualité de la formation. Il y a en ce moment même des discussions qui se font dans les branches professionnelles pour fixer, en qualité et en quantité, ce niveau d'exigence.

Ici à La Réunion, dès lorsqu'on aura un CICE amélioré, la contrepartie doit également être demandée aux entreprises réunionnaises je crois qu'elles y souscriront bien volontiers c'est que dans les emplois qui vont être créés une part de ces emplois (on ne va pas fixer de quota, cela n'aurait aucun sens) doit aller vers les jeunes Réunionnais. Je pense donc que nous pourrions là aussi illustrer le pacte de responsabilité. Nous avons déjà commencé à avoir cette procédure quand nous avantageons la commande publique dans le respect des règles des marchés. Nous mettons des clauses d'insertion, des clauses environnementales. De même pour les dispositifs d'aide à l'emploi.

Mesdames et Messieurs,

Vous avez eu raison, et je remercie Patrick LEBRETON d'y avoir travaillé, d'insister là-dessus et de le faire avec les principes que vous avez établis, c'est-à-dire « pas l'emploi aux Réunionnais », mais « les Réunionnais dans l'emploi à La Réunion ». C'est une toute autre approche et une toute autre philosophie. Je pense et je le fais valoir tout au long de la journée, qu'il en est de La Réunion comme il en est de la France entière. Nous sommes toujours tentés de regarder ce qui ne va pas, quelle que soit la matière, et de ne pas voir ce qui est en train d'éclorre ou ce qui est en train de se produire.

Les témoignages que j'ai entendus, et je n'ai pas entendu encore tous les autres, c'est une jeunesse réunionnaise d'une très grande qualité en termes de formation, en termes d'engagement, en termes d'investissement personnel. Je vais visiter un certain nombre d'unités industrielles de très haute performance, une agriculture qui a un niveau d'emploi très significatif et qui est capable d'une diversification tout à fait précieuse. On évoquait le niveau de formation, le niveau technologique. Quand on a autant d'attente avec bien sûr autant de hardiness, il n'y a

le niveau technologique. Quand on a autant d'atouts avec bien sûr autant de handicaps, il n'y a qu'une seule politique à mener : réduire les handicaps et valoriser les atouts. C'est ce que je vais proposer à La Réunion.

Mais cela suppose une chose : la mobilisation et le rassemblement. On ne peut pas réussir s'il n'y a pas sur des objectifs qui dépassent les clivages, les différences, les oppositions, une ambition commune. Si La Réunion porte de grandes ambitions, elle réussira. Si la France a également cette volonté de se dépasser elle-même pour rester un grand pays, elle réussira comme La Réunion.

De toute façon, tout ce qui sera bon pour La Réunion sera bon pour la France. Merci.